

Atelier de Réflexion Prospective n°2 : « Élaborer l'agenda des recherches »

HUIT QUESTIONS DE RECHERCHE

Auditorium du MTEs, 244 bd Saint-Germain, Paris - les 19 et 20/12/2017

L'exercice proposé pour le second atelier de réflexion prospective — la construction collective d'un agenda des recherches sur les expérimentations démocratiques pour la transition écologique — est organisé en trois temps. Ces trois temps visent à reformuler, enrichir, compléter les axes que proposait l'appel à manifestation d'intérêt ou les thèmes qui sont ressortis des discussions de l'atelier d'octobre, récapitulées ci-dessous en huit questions de recherche.

Il ne s'agit pas ici de proposer une première rédaction succincte de l'agenda des recherches, sa rédaction sera entreprise à la suite de l'atelier et des allers-retours seront organisés vers les équipes pour aboutir à un texte collectif. Il s'agit simplement, comme support de travail du second atelier de réflexion prospective, de rappeler succinctement les questions de recherche abordées dans l'appel à manifestation d'intérêt et dans les discussions (et le compte rendu) du premier atelier.

Deux conceptions de la transition

Les discussions du premier atelier de réflexion prospective (ARP) ont fait ressortir deux conceptions assez différentes de la notion de transition, ayant chacune des implications politiques et scientifiques bien spécifiques. Une première approche conçoit la transition comme un changement d'état, une période d'instabilité et de tâtonnements entre deux phases de stabilité. L'exercice de prospective du premier atelier a largement fait ressortir les mutations, subies ou pas, qui se produisent dont on apprécie mal les conséquences et la durée, avec à la fois des opportunités nouvelles et des risques, et des possibilités de ruptures brutales. Dans cette première conception, la transition est l'entrecroisement de changements multiples en période de fortes incertitudes. Dans une seconde conception, la transition est plutôt un chemin ou une mise en mouvement vers un changement désiré — ce qui suppose un horizon qui est défini a priori — ou vers un horizon qui se découvre chemin faisant. Plus que l'incertitude ou le risque, le choix démocratique des chemins est alors ce qui importe : il faut explorer la pluralité des chemins de la transition. Dans cette seconde conception, l'important est donc la définition des objectifs et l'appréhension des conditions pour les atteindre dans les contraintes de temps définies.

Dans le cas de la transition écologique, les deux approches sont indispensables, et l'exercice du premier atelier de réflexion prospective conduisait à puiser à l'une et l'autre de ces deux conceptions : d'un côté, les urgences, les irréversibilités écologiques et les limites planétaires font du temps de l'action et du volontarisme des dimensions majeures ; mais ni la nature, ni la société, ni mêmes les techniques ne sont totalement maîtrisables et il faut aussi faire la part des incertitudes et de l'imprévisible dans un monde où les mutations s'accélèrent. Jacques Theys (2017) a également souligné que ces deux types d'approches de la transition appelaient des types de recherches assez différentes (analyse des conséquences des mutations en cours, évaluation des capacités d'adaptation ou de résilience, des limites, effets de seuil et risques de ruptures, dans la première conception, alors que la transition comme conduite d'un changement désiré nécessite plutôt des recherches utiles à la définition des objectifs, à la compréhension des dynamiques, conditions et effets des actions mises ou à mettre en œuvre).

Ces deux conceptions de la transition ont en commun la prise en compte des possibles (ce qui nous renvoie à l'innovation, l'analyse des risques et incertitudes, la veille et à la prospective) et une meilleure appréciation des temporalités (des dynamiques, des inerties, des irréversibilités, qu'elles soient naturelles, socio-économiques ou politiques). Le programme Cit'in entend de plus valoriser ce qu'il y a de commun entre ces diverses approches parce qu'il envisage la question de la démocratie comme clef majeure de la transition. Le programme Cit'in invite ainsi à questionner les conceptions de la transition, à explorer la pluralité des chemins de la transition, à travailler sur les dimensions de l'agir citoyen dans cette pluralité, et sur les conditions de félicité de l'agir citoyen pour la transition.

Huit questions de recherche

1/ L'agir citoyen dans les conceptions de la transition écologique

Si les conceptions différentes de la transition écologique ne conduisent pas aux mêmes questions de recherche, c'est en partie parce qu'elles n'accordent pas la même place à l'action des citoyens. Par exemple, l'appel des 15 000 scientifiques au niveau mondial fin novembre insiste sur la nécessité d'une action citoyenne pour réorienter les choses mais, dans le même temps, ne pense la place des citoyens que sous la forme d'un appel aux consommateurs et aux citoyens à faire pression soit sur le marché, soit sur les élus et les pouvoirs publics. L'appel à manifestation d'intérêt proposait deux axes de réflexion complémentaires sur l'appropriation citoyenne de la transition et sur la citoyenneté environnementale (axes 4 et 5) qu'il convient donc d'approfondir. La réflexion sur la citoyenneté écologique est nécessaire pour transformer les conceptions de l'action publique mais également pour examiner ce qui structure l'agir citoyen. Quelle définition du bon citoyen écologique dans la fabrique des politiques publiques ? Quel agir citoyen pour faire face à des vulnérabilités différenciées ? Comment les expérimentations citoyennes se saisissent-elles des contraintes adaptatives ? Comment réinterrogent-elles les normes sociales présentes (consommation, travail, déplacement, etc.) pour les transformer ?

2/ Les formes de l'agir citoyen : Mises en mouvement individuelles et collectives pour la transition écologique

Débattre, produire, fabriquer, consommer, offrir des services, aménager des espaces publics, des lieux communs, apprendre, échanger, partager... : que font les citoyen-ne-s ensemble et désormais en dehors des cadres institutionnels et sociaux conventionnels ? Par-delà les objets, actions, services faits ensemble, que nous apprennent ces expérimentations sur l'action sociale, économique ou politique contemporaine, sur ses conditions de réalisation et sur le sens dont les initiatives citoyennes sont porteuses ? L'atelier de réflexion prospective a particulièrement mis l'accent sur la question des mises en mouvement individuelles et collectives, sur ce qui fait mouvement vers la transition. Il s'agit d'approfondir ces questions dans plusieurs voies.

Une première voie ressort des travaux sur les situations post-catastrophe (Seveso, Tchernobyl, Haïti, etc.) : les populations touchées font valoir une vision de la vie, au-delà de leur statut de victime, car il leur faut continuer de vivre. La mise en mouvement est ici l'affirmation d'un vitalisme des acteurs locaux s'appuyant sur l'appréhension sensible de leur milieu. Une seconde voie, plus souvent explorée, est celle des mobilisations collectives, des résistances évoquées à plusieurs reprises lors de l'atelier. Mais, si les discussions de l'atelier ont mis en lumière les capacités d'initiatives locales pour construire collectivement des solutions ici et

maintenant dans la transition, la question d'un exercice de la citoyenneté dépassant le cadre de la communauté locale se pose dans les deux voies. Plus largement, comment et à quelles conditions les différentes expérimentations locales favorisent-elles la prise de conscience d'une existence à l'échelle de l'humanité (du Terrestre, dans les termes récemment proposés par Bruno Latour), d'un nouvel horizon temporel de l'action ? Comment approfondissent-elles l'idée démocratique ?

3/ Le maillage des initiatives citoyennes : réseaux, convergences, fragmentations, hybridations, effets

Les expérimentations démocratiques constituent aujourd'hui un socle d'expériences disponibles, souvent instrumentées pour pouvoir faire fonctionner autrement la démocratie, en particulier à l'échelle locale. Il s'agit donc de réfléchir sur la circulation, les mises en relation de différentes expérimentations démocratiques, sur les ponts qu'elles construisent entre elles, sur la manière dont ces initiatives se disséminent et peuvent dessiner un mouvement d'ensemble. Cela a été mentionné lors de l'atelier, des expérimentations « locales » ont en effet pu essaimer dans le monde entier, devenir des références largement partagées en s'intensifiant, en se donnant le temps de se développer et de s'approfondir. Comment penser les connexions émergentes parmi les pratiques des communs, caractériser des formes qui donnent à ces expérimentations la capacité d'acquérir une puissance d'action au-delà du local ? Sur certains types de communs, des acteurs purement capitalistes, par exemple Blablacar ou le Bitcoin, ont par une dynamique *bottom-up* construit un maillage bien peu égalitaire et démocratique : comment discriminer de tels phénomènes privatifs des dynamiques participatives existantes dans la société ? Le maillage peut également s'envisager à travers l'identification et la valorisation de nouvelles formes de savoirs, par exemple des savoirs d'interface nécessaires à la construction des collectifs et au déploiement des expérimentations. Une autre question est souvent revenue lors de l'atelier, celle de la portée de l'action citoyenne, des capacités de montée en échelle pour faire effet à une échelle au-delà du local (axe 2 de l'AMI). Un des paradoxes souvent posés de l'action citoyenne est en effet son échelle : quelle prise peut avoir une action citoyenne nécessairement locale, aux effets cumulatifs s'inscrivant dans le long terme, face à des changements globaux pouvant résulter de décisions d'acteurs mondialisés aux effets immédiats et autrement puissants ? Quelle capacité de démonstration d'alternatives, d'ouverture des possibles ?

4/ Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques : Objectifs et stratégies dans les transitions écologique, énergétique et numérique

L'idée d'action locale pose également la question de l'articulation entre les initiatives citoyennes et les institutions existantes, les politiques publiques mises en œuvre : quel rapport les initiatives locales construisent-elles – ou non – avec les institutions, rapports qui, lorsqu'ils existent peuvent être différents selon que l'on s'adresse à l'échelle locale, nationale ou européenne ? Cette question de l'articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques constituait un axe de l'appel à manifestation d'intérêt (axe 1) et a été largement discuté lors de l'atelier de réflexion prospective. Il en ressort qu'il convient d'interroger cette articulation dans les trajectoires d'expérimentations citoyennes protéiformes, de caractériser les transformations des organisations et des logiques économiques, sociales et environnementales qu'elles inscrivent dans les territoires (quand certaines le pensent comme démonstrateur d'innovations technologiques alors que d'autres ancrent des communautés durables dans l'économie sociale et solidaire), et d'apprécier leur capacité à institutionnaliser de nouvelles normes démocratiques. Les initiatives locales et leur mise en réseau, la contribution de la participation citoyenne à la territorialisation des solutions, à la

décentralisation de la gouvernance, conduisent à être attentifs aux controverses et aux conflits que suscite l'action publique, et plus généralement aux processus de conflits et de coopérations entre des acteurs sociaux divers, dont les intérêts divergent et qui sont porteurs de constructions très différentes des problèmes publics à traiter.

5/ Communs et composition du monde commun

La crise écologique pose à nouveaux frais les questions d'un monde commun partagé à l'échelle de l'humanité (cf. Latour, *Où atterrir ?*). Les discussions de l'atelier ont pointé comment des communautés de pratiques se constituent dans la coproduction d'espaces ou de tiers-lieux, y construisent des règles de fonctionnement, les finalités et horizons d'attente de leur action. Mais l'implication des citoyen-ne-s varie fortement dans la gouvernance, le portage et le financement des initiatives, du financement participatif à la gestion directe par et pour les citoyen-ne-s de projets. Ces formes inédites d'organisation permettent de mieux reconnaître les capacités des individus et des collectifs. Plus généralement, la question des communs (envisagée dans l'AMI essentiellement sous l'angle du numérique, axe3) invite à être attentif à toutes les activités consistant à « mettre en commun », au travail coopératif nécessaire pour organiser le partage et la mutualisation des ressources et des données, aux nouvelles manières de « faire société », et aux obstacles auxquels elles se heurtent. En effet, certaines formes collaboratives, que ce soit entre habitant-e-s d'un quartier populaire ou entre participant-e-s d'un chantier autogéré, n'ont ni ne visent forcément une traduction politique à proprement parler, quand elles ambitionnent la réduction des vulnérabilités, le développement de capacités d'action réelles sur le contexte économique et politique, ou l'organisation de nouvelles solidarités. Par ailleurs, certaines initiatives citoyennes tendent à prendre en charge ces enjeux sous des formes excluantes ou témoignent de replis hostiles. Dans quelle mesure ces formes et pratiques obligent-elles à repenser la question même de ce qui « est » ou « fait » politique ?

6/ Agir à temps : Les temporalités de l'agir environnemental pour la transition

La crise écologique transforme profondément l'action publique, les modes de décision publics, en même temps que l'ensemble des mécanismes démocratiques. Elle impose d'« agir à temps », alors même que les connaissances pour fonder l'action ne sont jamais totalement disponibles et que les processus de décision restent souvent formatés par des conceptions de l'action environnementale dépassées par rapport à la réalité des enjeux. La transition écologique implique donc une réflexion sur les temporalités de l'action, jusque là relativement peu développées. C'est pourquoi cette question constituait un axe de l'AMI (axe 6), mais il convient de mieux la distinguer d'un axe sur la manière dont les expérimentations citoyennes questionnent la fabrique des futurs et les savoirs sur le futur. Car si la transition implique d'agir à temps, la pluralité des chemins de la transition mettent en mouvement une multiplicité de temporalités de l'agir citoyen, qu'il convient de prendre en compte pour comprendre les conditions d'une confluence possible d'initiatives éclatées dans un mouvement d'ensemble ou au contraire les risques de fragmentation d'expérimentations toujours à refaire. La transition appelle ainsi à la construction d'une temporalité démocratique dès que nous réfléchissons dans le cadre d'un avenir ouvert.

7/ La fabrique des futurs

Le futur est un concept plus épais que celui d'avenir, autant à la source qu'à l'aboutissement de notre façon d'agir et de penser car le futur fait retour sur le présent pour en repenser les propriétés. C'est pourquoi le futur peut être objet d'expérimentation : anticiper, n'est-ce pas

aussi expérimenter le futur ? La discussion sur la fabrique du futur dans l'atelier de réflexion prospective a porté sur cette possibilité d'expérimentation en soulignant des tensions autour de « comment construire un futur désirable ? » et « doit-on construire un futur désirable ? ». L'exercice de prospective a donné lieu tant à des dystopies, à des utopies qu'à des « pragmatopies ». Face au « catastrophisme éclairé » de bien des projections des sciences du climat et de l'environnement, cette conception pragmatopique affirme la possibilité de concevoir un futur ouvert. C'est autour de cette question qu'était construit l'un des axes de l'AMI (axe 6), pour interroger les pratiques de production de scénarios et les controverses qui leur donnent une portée politique. Mais la nature aussi foment son propre futur, selon l'expression de Céline Granjou. Il y a donc intérêt à suivre aussi ceux qui, dans l'expérimentation comme dans des laboratoires de recherche, essayent d'être au plus près de ces futurs fomentés par la nature elle-même.

8/ La coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche

Les expérimentations démocratiques questionnent les modes de production des connaissances. Avec le numérique, l'essor de la recherche participative ou coopérative ou des sciences participatives — pratiques qui se sont largement diffusées en seulement quelques années — signale le bouleversement des possibilités de production et de collecte de données pour la recherche, et ouvre à de nouvelles formes de production et de circulation des connaissances. Cette question n'a été abordée dans les discussions de l'Atelier de réflexion prospective que sous l'angle de la recherche-action. Mais, en partant du principe que les formes de savoirs et d'expérience sont plurielles, le premier enjeu consiste à concevoir la recherche autrement : il s'agit de produire des savoirs en commun tout au long du processus de recherche, de l'élaboration des questions de recherche à l'analyse et à la diffusion des résultats, en passant par le choix des objets d'étude, des hypothèses et méthodes d'enquête. Enjeu, car la question de la participation des « citoyen·ne·s ordinaires » à la science reste une question controversée, bien plus encore que celle de la participation politique au sens large : elle met en cause une frontière, le monopole de la production de la connaissance par les scientifiques professionnels. Elle interroge les rapports sociaux inégalitaires en jeu dans la reconnaissance de savoirs de types différents. Quelles transformations des rapports entre autorité des connaissances scientifiques et ouverture du débat démocratique s'opèrent quand les politiques publiques entendent s'ancrer dans la citoyenneté renouvelée qu'appelle la transition écologique ? Quelles relations entre les divers savoirs, connaissances, expertises et normes dans ces politiques et dans la production scientifique ?

Références mentionnées explicitement :

Céline Granjou, *Sociologie des changements environnementaux. Futurs de la nature*, Paris, ISTE Éditions, 2015.

Bruno Latour, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, 2017.

Jacques Theys, « Prospective et recherche pour les politiques publiques en phase de transition », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 25, supplément septembre 2017, pp.84-92.